



**Conférence du Conseil de l'Europe**  
**La liberté d'expression est-elle encore une condition  
nécessaire à la démocratie?**

**Strasbourg, 13-14 octobre 2015**  
**Hémicycle, Palais de l'Europe**

## Projet de programme

### 1er jour (13 octobre 2015)

<b>08:00 - 09:00</b>	Enregistrement
09:00 – 09:05	Mot de bienvenue par M. Almir Šahović, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Bosnie-Herzégovine
09:05 – 09:20	Ouverture de la conférence par M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
09:20 – 09:40	Discours introductif par M. Joshua Rozenberg
09:40 – 10:40	Session à haut-niveau Président : M. Joshua Rozenberg <b>Intervenants</b> : M. Zühtü Arslan, Président de la Cour Constitutionnelle de Turquie; Mme Dunja Mijatovic, Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias ; M. Nils Muižnieks, Commissaire aux droits de l'homme, Conseil de l'Europe; Mme Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication (France) ( <i>à confirmer</i> )
<b>10:40 - 11:00</b>	<b>Pause-café</b>
11:00 - 12:30	<b>Session 1 - Débat public libre et pluraliste, condition essentielle de la démocratie : comment créer l'environnement favorable ?</b> <b>Axes de discussion :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un inventaire sommaire de la situation et des défis dans les Etats membres</li><li>• Comment évolue la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme sur la notion de débat public et le concept d'environnement</li></ul>

favorable, notamment dans le contexte de l'extension de l'espace public en ligne?

- Comment favoriser le potentiel démocratique d'Internet ?

12:30 - 14:00

**Pause déjeuner (buffet)**

14:00 - 15:30

**Session 2 - Liberté de « heurter, choquer ou inquiéter » : où en sommes-nous ?**

**Axes de discussion :**

- La mécanique du discours de haine : comment cela fonctionne ?
- L'Europe se trouve-t-elle sur la « pente glissante » de la pénalisation de l'expression ; quelles sont les lignes directrices de la Cour européenne des Droits de l'Homme?
- Comment assurer une meilleure prévisibilité des lois et la sécurité juridique sur Internet ?
- Quels moyens non-légaux pour faire face au discours de haine ?

15:30 - 16:00

**Pause-café**

16:00 - 17:30

**Session 3 - La lutte contre le terrorisme : sommes-nous tous des suspects potentiels ?**

**Axes de discussion :**

- Comment maintenir la lutte contre le terrorisme sous l'emprise de la liberté d'expression en tant que droit de l'homme ?
- La prévisibilité des lois concernant l'apologie du terrorisme, l'appel à la violence, la radicalisation sur Internet : où en est l'Europe ?
- Légitimité des mesures : quels contrôles démocratiques ?
- Quel rôle pour la CEDH dans l'espace juridique européen?

**2<sup>ème</sup> jour (14 octobre 2015)**

09:30 - 11:00

**Session 4 - Protéger la liberté d'expression en ligne : quel rôle pour les intermédiaires ?**

**Axes de discussion :**

- Qui sont ces intermédiaires et quelles sont les conditions essentielles de la sécurité juridique en ce qui concerne leurs fonctions ?
- Comment les intermédiaires répondent-ils aux demandes de suppression des contenus (au motif du « droit à l'oubli ») ou aux sollicitations pour obtenir des données des utilisateurs ? Quelle transparence, quelle responsabilité ?
- « Discours de haine », « radicalisation sur Internet »... quelles initiatives prises par les intermédiaires?

- Quelles actions des intermédiaires peuvent potentiellement constituer une violation de la liberté d'expression ; qu'en est-il de la liberté éditoriale des intermédiaires ?

**11:00 - 11:30**

**Pause-café**

11:30 - 12:30

*Session 5 - Décrypter les enjeux et évaluer les conséquences de la surveillance de masse sur la liberté d'expression*

**Axes de discussion :**

- Quel est l'impact réel et potentiel de la surveillance sur la liberté d'expression des citoyens?
- Quels sont les principes établis par la jurisprudence de la Cour pour limiter les excès et l'arbitraire du pouvoir ?
- Quid du secret des sources des journalistes ?
- Quels mécanismes de protection au niveau national ?

**12:30 - 14:00**

**Pause déjeuner**

14:00 – 15:30

*Session 6 - Renforcer notre engagement pour la liberté d'expression dans tous les contextes : quelles politiques, quelles actions, quels outils ?*

**Axes de discussion :**

- Comment construire une dynamique européenne pour un dialogue continu et intense entre tous les acteurs, qui constitue un impératif pour la réalisation de la liberté d'expression dans tous les contextes, y compris dans les moments de crise ?
- Comment marquer une étape décisive vers le renforcement de l'action collective du Conseil de l'Europe en coopération avec d'autres organisations internationales dans le cadre de la promotion de la liberté d'expression en Europe ?

**15:30 – 17:00**

**Conclusions et clôture de la conférence**